

Les médecins généralistes sont indispensables à notre système de santé

Il est indubitable que notre système de santé est en évolution constante et que la médecine de famille y occupera toujours une place prépondérante. Des études scientifiques démontrent qu'un système de soins efficace et efficient se base sur une médecine de famille forte et qu'il faut la développer.

Le Canton du Jura, à l'instar d'autres cantons, s'est doté d'un concept cantonal de médecine d'urgence et de sauvetage. Les modifications de la loi sur les établissements hospitaliers sont entrées en vigueur au 1^{er} octobre 2019. Le 29 janvier dernier le Parlement jurassien a adopté une motion demandant que l'accès à une consultation médicale soit assuré 24 heures sur 24 dans chaque district. Ces éléments renforcent encore le rôle central des médecins généralistes dans le concept élaboré et mis en place.

Cependant, les chiffres publiés par l'OFS nous mettent en alerte sur notre capacité actuelle, future à assurer le mandat délivré et donc à garantir la sécurité sanitaire des Jurassiennes et Jurassiens. Si en Suisse, pour la période allant de 1990 à 2018 le nombre de médecins généralistes est passé de 3863 à 5311, augmentation de 37,5 %, pour la même période dans le canton du Jura, nous constatons une baisse alarmante de 17,1 % de 41 à 34 praticiens.

Pour exemple, l'assistantat en cabinet médical est considéré comme un atout majeur pour l'implantation de nouveaux médecins. Ce procédé, qui a fait ses preuves dans le canton de Vaud notamment, doit être développé, soutenu et encouragé. Cette période d'assistantat permet de susciter des vocations et de confirmer des orientations.

Ainsi, le Gouvernement est invité à clarifier la menace qui pèse sur la situation du manque de médecins généralistes et à proposer des mesures appropriées. Il est invité dans ce sens à donner suite aux demandes suivantes :

- **sur le plan cantonal et par district, calculer en EPT les besoins actuels de médecins généralistes ;**
- **de même, établir une photographie du nombre de médecins généralistes installés, EPT actuels, ainsi qu'une prévision à dix ans ;**
- **établir une analyse des mesures à prendre pour faciliter l'installation des médecins généralistes ;**
- **étudier un soutien financier pour un programme d'assistantat en cabinet médical ;**
- **établir une analyse du nombre de places d'assistantat en cabinet utile afin de pourvoir aux besoins nécessaires sur l'ensemble du territoire cantonal ;**
- **calcul du financement des mesures à prendre afin d'atteindre les objectifs fixés sur l'ensemble du canton.**

Delémont, le 4 mars 2020

Pour le groupe PCSI
Vincent Hennin

[Signatures]
Frigandet G.